



Monseigneur Jean-Marc Micas
Évêque de Tarbes et Lourdes

Tarbes, le 19 septembre 2026

COMMUNIQUE

Monseigneur Pierre-Marie Théas, ancien évêque des diocèses de Montauban (1940 – 1947) puis de Tarbes et Lourdes (1947-1970), reconnu comme « Juste parmi les nations » depuis 1969 en raison de sa protestation publique contre les mesures antisémites du gouvernement de Vichy en 1942, est aujourd'hui mis en cause pour des faits de violence sexuelle par un ancien élève de l'établissement Notre-Dame de Bétharram. Il y a quelques mois, l'Inirr (Instance nationale de reconnaissance et de réparation) a été saisie par ce dernier qui affirme avoir été agressé sexuellement par Monseigneur Théas, qui, âgé de 75 ans, était devenu évêque émérite du diocèse de Tarbes et Lourdes. Originaire de la région, Monseigneur Théas a occupé, jusqu'à sa mort en 1977, un petit appartement mis à sa disposition à Bétharram.

Evêque de Tarbes et Lourdes depuis 2022, j'ai été informé de cette situation en juillet 2026. Dans le cadre des procédures habituelles de l'Inirr, j'ai été sollicité pour faire part des éléments éventuels dont nous disposerions pour étayer la vraisemblance de ce signalement. Une recherche approfondie dans les archives n'a pas permis de répondre positivement à cette demande de l'Inirr.

J'ai écrit ce jour une lettre aux fidèles du diocèse : *« Le choc de cette information nous atteint tous profondément. Monseigneur Théas n'est plus là pour confirmer ou infirmer les faits indiqués. Il ne peut donc y avoir d'enquête et de procès qui établissent la vérité dans le respect des dispositions de la loi. Comme toujours dans cette situation, un doute subsistera dans les esprits des uns et des autres. Ce doute est terrible, d'une part pour les personnes victimes dont la parole court le risque de ne pas être crue et la souffrance pas reconnue, et d'autre part pour les proches de la personne mise en cause, qui ne savent que penser, qui peuvent reprocher la divulgation d'une information sans contradiction possible, et doivent vivre avec cela. »*

Ma première pensée va à la personne plaignante. Elle va plus largement aux personnes victimes de violences sexuelles, mineures ou adultes. Nous savons à quel point les violences subies marquent une vie à jamais, l'abîment et parfois la détruisent. Lorsque les auteurs de ces violences sont des prêtres ou des évêques, le mal est encore plus profond car il touche les racines de la relation des personnes avec l'Eglise et souvent avec Dieu lui-même. Je veux redire une fois de plus mon soutien inconditionnel aux personnes que l'Eglise, à travers certains de ses ministres, a blessées si profondément, dans leur corps et dans leur âme. Je veux les assurer aussi de ma prière et de mon respect. Je pense également à ceux qui ont connu Monseigneur Théas et aux membres de sa famille. Même s'il a quitté le diocèse il y a plus de 56 ans, sa mémoire reste vive chez nous, mais aussi dans l'Eglise en France et en dehors de l'Eglise, notamment dans la communauté juive de France en raison de son engagement pendant la deuxième guerre mondiale. Enfin, je sais que pour certains, cette information va éprouver un peu plus encore leur confiance dans l'Eglise.

Depuis la remise du rapport de la Ciase, l'Eglise en France a pris des engagements forts en matière de reconnaissance et d'accompagnement des personnes victimes, mais aussi dans la prévention des

violences sexuelles et la « transformation » ecclésiale qu'elle exige. Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. Le diocèse de Tarbes et Lourdes y participe résolument, dans les paroisses et les communautés ou encore au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, pour revoir les façons d'être ensemble, et d'exercer l'autorité pour les clercs (évêque, prêtres et diacres) et les laïcs (catéchèse, pastorale des jeunes, service auprès des plus vulnérables, animation spirituelle, etc.).

Je veux réaffirmer ici l'engagement total, permanent et déterminé du diocèse et de ses responsables pour reconnaître les souffrances subies et les violences vécues par les personnes victimes de violences sexuelles, accompagner des chemins de restauration et d'apaisement et reconstruire, autant que faire se peut, la confiance. Léon XIV, que nous accueillerons dans quelques jours, ne cesse de nous y inviter : « Il est urgent d'enraciner dans toute l'Église une culture de prévention qui ne tolère aucune forme d'abus : ni de pouvoir ou d'autorité, ni de conscience, ni spirituel ou sexuel. »»



+Jean-Marc Micas